

NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Nous mettons dans le dossier d'inscription une **Charte de Vie** concernant l'Accueil - Repas « Le Relais des P'tits Loups ».

Nous vous invitons à la lire avec votre enfant en lui demandant de la respecter lorsqu'il est présent à l'accueil - repas.

Il nous paraît également important de faire quelques rappels ou précisions concernant les modalités d'inscriptions, du comportement et de paiement :

A - LES INSCRIPTIONS

Les commandes pour la semaine à venir sont passées le vendredi matin avant 9 heures. Il faut donc remettre votre planning ou signifier vos modifications le **jeudi** au plus tard.

Nous vous demandons d'être vigilant et de remettre vos plannings ou modifications en temps voulu, en évitant au mieux les changements intempestifs et dans tous les cas de les confirmer par écrit, (mail-sms).

D'autre part, lors des petites vacances scolaires, les plannings ou modifications doivent être remis la semaine avant les congés, afin de permettre la préparation des commandes pour la rentrée (le Bureau du Foyer Rural étant fermé pendant les vacances scolaires).

Tout planning non remis dans ces délais ne sera pas pris en compte et l'enfant non inscrit pour la rentrée.

B - LES ABSENCES CANTINE

Tous repas commandés au traiteur « Les Petits Gastronomes » sont facturés au « Relais des P'tits Loups ».

En cas d'absence non prévue (maladie....) ou liée à l'école (absence d'un enseignant ou de transport scolaire, fermeture de l'école....), les repas seront facturés aux familles.

En cas d'absence prolongée, vous pouvez décommander sous 48 heures par écrit ou par téléphone (on décommande Lundi pour Jeudi, Mardi pour Vendredi et Vendredi avant 9 heures pour Lundi et Mardi.

B1 - LES ABSENCES PERISCOLAIRE

Nous avons constaté au cours de cette année qu'un certain nombre de parents ne prévenaient pas l'accueil périscolaire de l'absence de leur enfant. Nous facturerons chaque prestation si l'enfant est absent sans avoir été justifié 48 h à l'avance.

C - LE COMPORTEMENT

Nous revenons brièvement sur les comportements, avec 130 enfants à table, nous arrivons quasiment à la limite du nombre maximum que notre structure peut gérer. L'attention du personnel encadrant ne peut être mobilisée par des enfants indisciplinés, notre responsabilité est engagée.

Nous demandons donc votre coopération pour faire prendre conscience à vos enfants que tout mauvais comportement de leur part perturbe le bon déroulement des accueils repas et périscolaires.

Il est souvent rappelé aux enfants de respecter les règles de sécurités que ce soit :

Trajet aller-retour.

Pendant le repas.

Après le repas, temps de récréation.

Toute dérive de comportements perturbant le bon fonctionnement de l'accueil repas ou des accueils périscolaires pourront donner lieu à des avertissements, puis des exclusions en cas de récidive.

D - LA FACTURATION

Les factures sont éditées en fin de mois et transmises par votre enfant ou adressées par courrier (lors de certaines vacances scolaires) au début du mois suivant. Il y aura une seule facture pour l'accueil repas et les accueils périscolaires.

Elles sont à régler à réception et à adresser directement au Relais des P'tits Loups, soit par virement ou éventuellement chèque ou espèce.

Sur chaque facture, vous avez une date d'échéance pour le règlement, nous vous demandons de respecter celle-ci. A défaut nous serons dans l'obligation de déposer le chèque de caution.

Merci de votre compréhension.

Nous espérons que ces précisions et leur respect nous permettrons de continuer à vous fournir un service de qualité.

Pour nous contacter ou adresser vos modifications / votre règlement :

Foyer Rural de Vaudoy - 18 rue de Poste - 77141 VAUDOY EN BRIE

Tél/Rép. : 01.64.07.52.73 - Email : foyerrural-vaudoy@orange.fr

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8 h 30 à 10 h 30 et de 15h à 17h30 (Hors vacances scolaires)

Accueil - Repas « Le Relais des P'tits Loups - Salle Polyvalente - 2, rue Tibaust Boulin - 77141 VAUDOY EN BRIE

Tél : 01.64.07.55.46 - Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 10 h 45 à 14 h 15. (En période scolaire)

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire en nos sincères salutations.

L'équipe du Relais des P'tits Loups.